

SITE NATURA 2000 - FR 7200808 "CARRIÈRES DE LANQUAIS - LES ROQUES"

BILAN D'ANIMATION 2016

Bilan d'animation



UNION EUROPÉENNE
Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDTM 24



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DE LA REGION
NOUVELLE-AQUITAINE



SITE NATURA 2000 - FR 7200808 "CARRIÈRES DE LANQUAIS - LES ROQUES"

BILAN D'ANIMATION 2016

Benoit DUHAZE



UNION EUROPÉENNE
Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DDTM 24



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Crédits photographiques

Nolwenn Quéro, Cécile Legrand et Benoît Duhazé

Référence à utiliser

DUHAZE B., 2017. Bilan d'animation 2016 du site Natura 2000 FR7200808 « Carrières de Lanquais – les Roques ». Convention cadre Etat/Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, 20 pages + annexes.

INTERVENANTS

Structure animatrice

Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine

Antenne de Dordogne – 8, Rue Saint-Georges, 24 400 Mussidan

Tél. 05 53 81 39 57 - Email. Antenne24@cen-aquitaine.fr

Site : www.cen-aquitaine.org - Site Natura 2000 : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/lanquais/>

Coordination, animation et rédaction :

Maxime COSSON, Chargé de secteur antenne 24

Cécile LEGRAND, Chargée de mission Natura 2000

Benoît DUHAZE, Chargé de mission

Partenariat :

Chambre d'Agriculture de la Dordogne

Présidence du Comité de Pilotage

M. le Préfet de la Dordogne

Rapporteurs scientifiques du CSRPN Nouvelle Aquitaine

M. Hervé THOMAS, Rapporteur scientifique du site Natura 2000 «Carrières de Lanquais – les Roques »

SOMMAIRE

INTERVENANTS	1
SOMMAIRE	2
LISTE DES FIGURES	3
LISTE DES TABLEAUX.....	3
PREAMBULE	4
Le Docob et le site Natura 2000	4
L'animation	5
Rappels des enjeux et des objectifs du Docob	5
Missions de la structure animatrice	6
GESTION DES HABITATS ET ESPECES	7
Animation des contrats Natura 2000.....	7
Présentation des contrats Natura 2000 en préparation.....	9
Animation des MAEC	13
SUIVIS SCIENTIFIQUES.....	15
Suivi des populations de chauves-souris	15
INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION.....	17
Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	17
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	18
Organisation de la gouvernance du site	18
Compléments ou mise à jour du Docob	18
Gestion administrative et financière	18
SYNTHESE.....	19
LISTE DES ANNEXES.....	20

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"	4
Figure 2. Vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'accès 1 en façade sud, reprise en maçonnerie	7
Figure 3. Vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'accès 2 en façade sud, pose d'une grille	7
Figure 4. Vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'accès 3 en façade sud, pose d'une grille	8
Figure 5. Vues de l'extérieur de l'accès 4 en façade ouest	8
Figure 6. Localisation de l'enregistreur automatique des ultrasons.....	10
Figure 7. Tests de simulation de la fermeture des carrières de Lanquais – les Roques.....	10
Figure 8. Zone d'éligibilité étendue pour les MAEc campagne 2016.....	14
Figure 9. Répartition en pourcentage du nombre de jour par actions réalisés en 2016.....	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation	5
Tableau II. Objectifs de site et objectifs opérationnels du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"	6
Tableau III. Nombre de contacts en fonction de l'heure enregistré par le SM2BAT	9
Tableau IV. Contrats Natura 2000 en préparation	12
Tableau V. Contrats MAEC proposés en 2016.....	13
Tableau VI. Résultats du suivi hivernal des trois carrières du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"	15
Tableau VII. Répartition du nombre de jour par actions réalisés en 2016	19

PREAMBULE

Le Docob et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 FR7200808 des « Carrières de Lanquais – les Roques » a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats » (DH), comme site d'intérêt communautaire (SIC) en 2002. Il présente un enjeu important vis à vis des chauves-souris.

Situé dans le département de la Dordogne entre Bergerac et Lalinde, le site Natura 2000 « Carrières de Lanquais – les Roques » couvre une superficie totale de 268,8 ha sur les communes de Lanquais, Faux et Monsac. Il est constitué de trois carrières (les Roques, Bas-Boyer et La Barde) ainsi que des périmètres de chasse immédiats.

L'intérêt du site Natura 2000 « Carrières de Lanquais – les Roques » repose sur la présence de 14 espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe 2 et 4 de la DH. Il apparaît d'ailleurs à ce titre d'intérêt international dans le Plan Régional d'Action des Chiroptères d'Aquitaine (Urcun J.P. & al, 2011). C'est notamment en période hivernale (hibernation) et en périodes de transit que l'on peut souligner l'intérêt primordial de la protection des populations présentes.

Le Docob a été approuvé par arrêté préfectoral n°120425 du 10 avril 2012. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation en 2011.

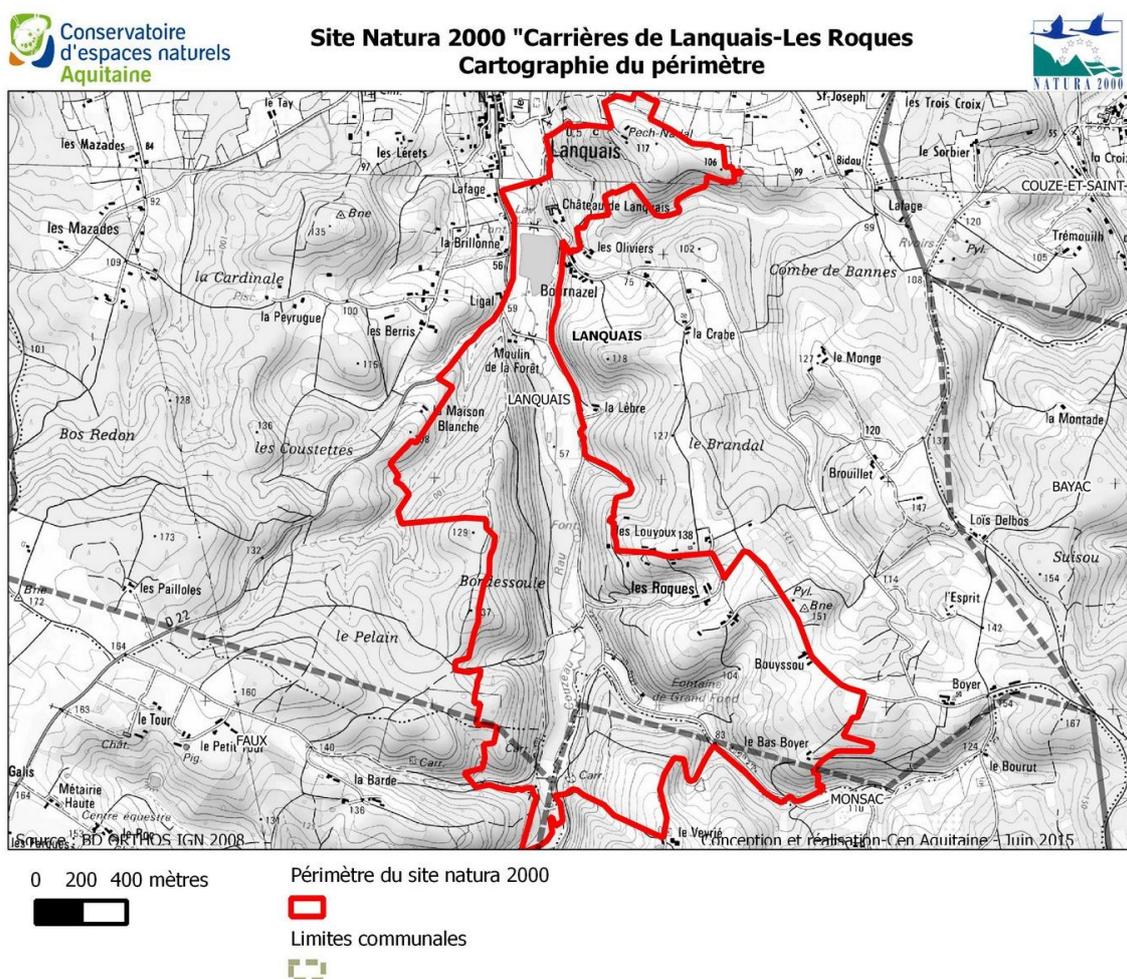


Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"

L'animation

Le Préfet du département de la Dordogne préside le Comité de Pilotage.

Ce bilan 2016 est celui de la 6^{ème} année d'animation, correspondant à 16 mois (du 13/11/2015 au 31/03/2017).

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine est la structure animatrice du site. Au sein du CEN Aquitaine, le temps du chargé de mission Natura 2000 affecté à l'animation du Docob correspond à 27 jours.

Le Docob est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/lanquais/>

Rappels des enjeux et des objectifs du Docob

Enjeux de conservation

Le site des « Carrières de Lanquais – les Roques » a été proposé comme site d'intérêt communautaire (SIC) car il présente un enjeu fort vis à vis des chauves-souris. Il abrite 14 espèces dont 9 sont d'intérêt communautaire.

Le tableau I ci-dessous présente la hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Tableau I. Hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation

	Espèces	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire Annexe II	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	Très fort	1
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	Très fort	1
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) - 1310	Fort	1
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) - 1324	Moyen	2
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>) - 1307	Moyen	2
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	Moyen	2
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	Moyen	2
	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	Moyen	2
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>) - 1305	Faible	3
Espèces présentant un intérêt communautaire Annexe IV	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	Faible	3
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Faible	3
	Murin d'alcahoë (<i>Myotis alcahoë</i>)	Faible	3
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Faible	3
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Faible	3

Aussi, en termes d'enjeux, il est également primordial d'assurer la tranquillité des espèces et de favoriser des territoires de chasse. Il apparaît nécessaire de protéger les trois carrières et de maintenir les habitats de chasse des espèces dans un bon état de conservation.

Objectifs du Docob

Les objectifs du site Natura 2000 des « Carrières de Lanquais – les Roques » se déclinent sous la forme de 4 objectifs de site et 17 objectifs opérationnels (Tableau II). Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d’animation du site.

Tableau II. Objectifs de site et objectifs opérationnels du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
O11 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
O12 Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris
O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces
O21 Suivre les colonies de chauves-souris au différentes périodes du cycle
O22 Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs
O23 Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités
O24 Évaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction
O25 Évaluer la fréquentation humaine dans les carrières
O26 Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site
O27 Recherche des gîtes à chiroptères par radiopistage (notamment espèces forestières)
O28 Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces (bilan et expertise)
O29 Assurer la tranquillité et la pérennité des chauves-souris au différentes périodes du cycle biologique
O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
O31 Sensibiliser et informer sur les chiroptères
O32 Limiter l'impact lié à l'utilisation des vermifuges type ivermectine
O4 Animer l'application du Document d'Objectifs
O41 Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs
O42 Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O43 Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O44 Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan
O45 Intégrer l'enjeu chiroptères dans la logique de territoire

Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du Docob s’articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces
- Suivis scientifiques
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La suite du bilan est structurée selon les rubriques ci-dessus.

GESTION DES HABITATS ET ESPECES

Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 doit permettre d'atteindre les objectifs de site et plus particulièrement opérationnels fixés pour le site. Chaque objectif est ainsi décliné en actions.

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial

O11 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris

GH1 Mise en place d'un périmètre grillagé de protection et d'information autour de la carrière de Lanquais

Quatre accès non sécurisé ont été identifiés sur la carrière de Lanquais – les Roques. Trois accès (accès 1, 2 et 3) se trouvent en façade sud. Il s'agit de murs de soutènement qui se sont effondrés (Figures 2 à 4). Un dernier accès (accès 4) se trouve en façade ouest (Figure 5).



Figure 2. Vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'accès 1 en façade sud, reprise en maçonnerie

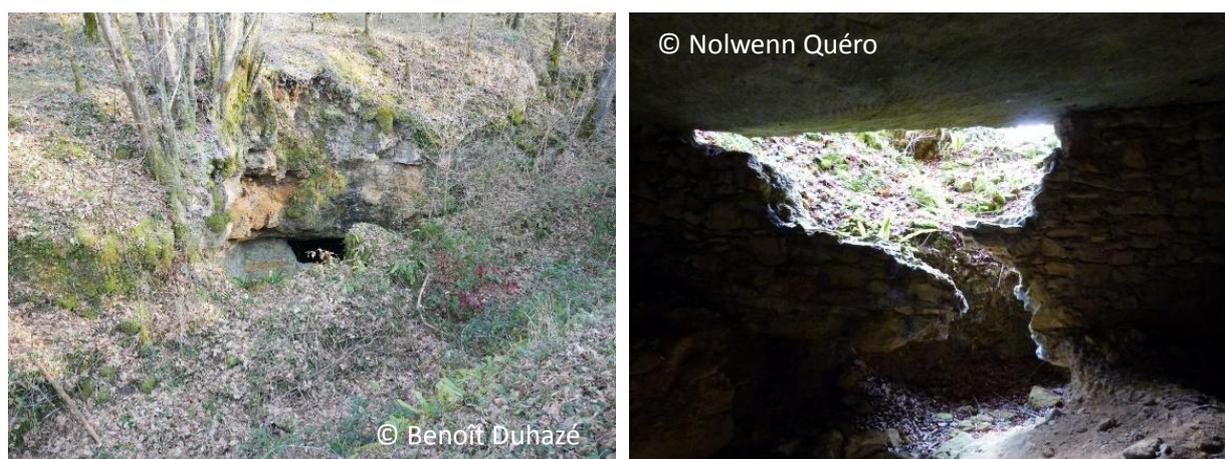


Figure 3. Vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'accès 2 en façade sud, pose d'une grille



Figure 4. Vues de l'extérieur et de l'intérieur de l'accès 3 en façade sud, pose d'une grille



Figure 5. Vues de l'extérieur de l'accès 4 en façade ouest

Le propriétaire des quatre entrées de la carrière de Lanquais a été rencontré sur le terrain le 15/01/2016 de manière à échanger sur la possibilité de fermer et sur les modalités de fermeture des accès. Ce dernier a donné un avis favorable.

Un autre propriétaire de la carrière était également présent. En effet, l'emplacement potentiel du système de fermeture (grillage) de l'entrée en façade ouest (accès 4) se trouve aussi partiellement sur sa propriété. Ce dernier a donné un avis favorable pour la fermeture à condition d'avoir un double des clés.

En accord avec le propriétaire, il a été décidé de re-fermer le mur effondré de l'accès 1 (Figure 2) et de grillager les accès 2 et 3 (Figures 3 et 4). L'ensemble des ouvertures en façade sud feront donc l'objet d'une fermeture physique. Un appel à prestation a été rédigé pour les trois fermetures (Annexe 1).

Toute fermeture devant s'accompagner d'un panneau d'information, un appel à prestation a également été lancé pour sa conception et sa fabrication. Les devis sont consultables en annexe 2.

En ce qui concerne l'accès en façade ouest (accès 4), il a été évoqué la fermeture par un périmètre éloigné avec un grillage à condition que le test de fermeture soit concluant (Cf. résultat du test dans « Présentation

des contrats Natura 2000 en préparation » en page 9). Ce dernier a eu lieu le 03/10/2016. Les résultats indiquent qu'un périmètre grillagé ne semble pas idéal à l'emplacement pressenti. Une réflexion sur un autre moyen de sécuriser l'accès a été entreprise. Il en ressort que la mise en place d'un système de dissuasion caméra de surveillance placé dans la carrière avec un panneau indiquant « Site sous vidéo-surveillance » placé à l'entrée et bien visible pourrait être suffisant.

GH2 Mise en place d'un périmètre grillagé de protection et d'information autour de la carrière de Faux

L'animation pour le contrat de fermeture de la carrière de Faux – les Bardes a débuté en 2013. Comme pour Lanquais, le propriétaire a été sollicité. Avec son accord, des modalités de fermetures ont été testé en 2015. Au cours de l'animation, le propriétaire a changé d'avis. Il nous a informé par téléphone puis confirmé par mél du 24/11/2015 de ne plus vouloir fermer ses carrières par un grillage.

En parallèle, une animation a porté sur une démarche de règlementation de la circulation des véhicules à moteur sur une partie du chemin communal inscrit au PDIPR et qui passe en contre-bas de la parcelle du propriétaire de la carrière de Faux. Cette animation émane d'une demande du propriétaire de la carrière car des motos et des quads utilisent le chemin privé au lieu du chemin communal. En interdisant l'accès au chemin communal, les motos ne pourraient plus accéder au chemin privé.

Les maires de la commune de Lanquais et de Faux ont été interrogés sur leur position quant à cette demande. Un entretien téléphonique les 02/03/2017 et 03/03/2017 a permis de recueillir leur avis. Les deux maires ne sont pas favorables à cette interdiction. Ils préfèrent garder une tolérance sur l'accès au chemin communal. Le maire de Faux propose l'installation de panneaux indiquant la position du chemin communal en contre-bas du chemin privé pour indiquer au motard l'accès à prendre. En parallèle, les panneaux pourraient indiquer l'intérêt de ne pas emprunter le chemin privé dans l'objectif de préservation de la quiétude des chauves-souris.

Présentation des contrats Natura 2000 en préparation

Les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers en préparation concernent 4 propriétaires. Les détails des projets sont présentés dans le tableau III ci-après. Les projets de contrat sont consultables en annexe 3.

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial

O11 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris

GH1 Mise en place d'un périmètre grillagé de protection et d'information autour de la carrière de Lanquais

Le projet de contrat doit répondre à l'objectif d' « Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris ».

Il s'agit de fermer les accès 1, 2 et 3 (Figure 2 à 4) en façade sud de la carrière par des modalités adaptées et d'installer un panneau d'information. Les montants financiers se basent sur les devis établis en 2015.

Une session d'enregistrement ultrasonore avec un enregistreur automatique (SM2BAT) a préalablement été réalisé le 03/10/16 de manière à caractériser l'utilisation de l'accès 1. Il a été installé à proximité de ce dernier (Figure 5) et configuré pour enregistrer de 20h00 (coucher du soleil) à 23h30. Les fichiers ont été analysés sous Batsound 4.1.4. Les résultats indiquent que l'enregistreur a comptabilisé 27 contacts en début de nuit (Tableau III). On peut raisonnablement dire que la sortie équipée n'est pas l'ouverture massivement utilisée pour la sortie de gîte. La fermeture de l'accès ne semblera pas avoir d'impact sur la sortie de gîte des chiroptères.

Il est également intéressant de signaler que le pic d'activité au niveau de cet accès se trouve vers 22h (Tableau III). L'espèce la plus contactée est le Grand Rhinolophe. Les autres espèces ou groupe d'espèces contactés sont la Barbastelle,

Tableau III. Nombre de contacts en fonction de l'heure enregistré par le SM2BAT

Horaire	Nombre de contacts
20h	27
21h	404
22h	2880
23h	1105
Total	4416

des Murins sp., le Minioptère de Schreibers, la Pipistrelle commune, des Pipistrelles sp., des Oreillards sp., le Petit Rhinolophe et le Rhinolophe euryale.

L'accès 4 (Figure 6) en façade ouest, peu visible de la route, ne semble pas pouvoir être sécurisé par un grillage à l'endroit pressenti. En effet, une étude préalable à la mise en sécurité des carrières de Lanquais – les Roques a été réalisée le 03/10/2016 afin de finaliser le diagnostic en vue de la préparation du contrat de fermeture. Le test consiste à simuler le futur périmètre grillagé à l'aide de filets (Figure 6). Si aucune chauve-souris ne percute le filet, il est alors possible de l'installer. Dans le cas contraire, son installation est compromise.



Figure 6. Localisation de l'enregistreur automatique des ultrasons

Lors de ce test, de nombreux individus ont percuté le filet : 18 Petits Rhinolophes, 11 Grands Rhinolophes, 3 Minioptères de Schreibers, 2 Petits/Grands Murins, 1 Murin de Daubenton et 1 Murin à oreilles échancrées. Plusieurs solutions ont alors été abordées :

- éloigner davantage le grillage de l'entrée en le rapprochant de la route ; Le propriétaire de la parcelle n'y est pas favorable. Il ne souhaite pas attirer l'attention sur l'entrée.
- installer un dispositif de surveillance panneau/caméra de manière à dissuader les personnes qui souhaitent entrer dans la carrière ; Le propriétaire de l'entrée de la carrière ne s'y est pas opposé.



Figure 7. Tests de simulation de la fermeture des carrières de Lanquais – les Roques

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial

O12 Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris

Deux autres projets consistent à « Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris ». En effet, les chauves-souris recherchent des mosaïques de milieux qui sont très productifs en insectes.

Deux propriétaires ont été rencontrés le 28/02/2017 et le 01/03/2017 et une expertise des modalités d'intervention sur les milieux ont été faite sur le terrain. A la suite de ces échanges, il a été convenu de proposer les actions suivantes :

- GH 6 – « Création et maintien d'îlots de vieillissements »
- GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet »
- GH10 « Restauration et entretien des milieux ouverts par fauche et/ou pâturage »
- GH11 « Entretien des milieux ouverts par pâturage »

Le détail des contrats est présenté dans le tableau IV ci-après.

Tableau IV. Contrats Natura 2000 en préparation

Bénéficiaire	Type de contrat	Type mesure	Montant total (€) sur 5 ans	Date signature	Actions prévues	Habitat / Espèce concernées	Surface (ha)	Avancement
Mme Christiane HESS	Ni agricole ni forestier	N04R Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	9 700	à préciser	Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet	Habitats d'espèces territoires de chasse chauves-souris	4	en attente
		N05R Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	1 200	à préciser	Entretien des milieux ouverts par fauche	Habitats d'espèces territoires de chasse chauves-souris	0,8	en attente
	Forestier	F12i Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	2 700	à préciser	Création et maintien d'îlots de senescence	Habitats d'espèces gîte et territoires de chasse	2,7	en attente
M. NEYRAC	Ni agricole ni forestier	N23Pi Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site	700	à préciser	Travaux de sécurisation de trois entrées avec reprise en maçonnerie et pose de grilles métalliques	Habitat d'espèces gîte à chauves-souris	NR	en attente
		N26Pi Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	1 450	à préciser	Conception, fabrication et pose d'un panneau informant de l'intérêt de sécuriser les accès	Habitat d'espèces gîte à chauves-souris	NR	en attente
			700	à préciser	Installation d'un panneau informant les visiteurs que le site est sous vidéo-surveillance et achat/installation d'une caméra	Habitat d'espèces gîte à chauves-souris	NR	en attente
M. Pierre BOITREL	Ni agricole ni forestier	N04R Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	6062	à préciser	Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet	Habitats d'espèces territoires de chasse chauves-souris	2,5	en attente
		N03Ri Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique	1962	à préciser	Entretien des milieux ouverts par pâturage	Habitats d'espèces territoires de chasse chauves-souris	2,5	en attente

Animation des MAEC

La préparation de la nouvelle campagne 2015-2017 débute avec la réponse à l'appel à projet commun avec la Chambre d'Agriculture en février 2015 pour 3 ans.

Le territoire du projet agro-environnemental pour les engagements 2016 correspond au périmètre du site Natura 2000 « Carrières de Lanquais - les Roques » étendu à l'est (Figure 8), soit une superficie de 364,7 ha sur trois communes Lanquais, Faux et Monsac.

Le budget prévisionnel 2016 pour ce territoire a été présenté le 01/04/16 lors de la CRAEC avec 2 exploitants ciblés sur les 3 ans avec un budget prévisionnel de 10 321 €. Les mesures mises en place en 2016 sont établies sur la nouvelle programmation 2014-2020. Le financement de ces mesures est de 75% Europe et 25% État. La validation des PAEC et des mesures ouvertes a été faite en avril 2016. L'animation auprès des agriculteurs (proposition, dépôt des demandes MAEC individuelles) a été réalisée jusqu'au 15/06/16.

En 2016 et en 2017, la notice de territoire, la fiche de synthèse et les trois notices spécifiques des mesures proposées ont été mises à jour.

Deux exploitants ont été contactés en avril 2016. Après explication de la démarche et des mesures proposées, ils n'ont finalement pas souhaité s'engager.

Aucune MAEC n'a été contractualisée en 2016.

Le tableau V présente la liste des mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) proposée sur le territoire en 2016 et 2017.

Tableau V. Contrats MAEC proposés en 2016

Type de couvert	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant/ha/an	
			2016	2017
Surfaces en herbe	AQ_LANQ_HE01	Gestion des prairies par retard de fauche (15 j) avec absence de fertilisation (HERBE06 + HERBE03)	139,82 €	139,82 €
	AQ_LANQ_HE02	Gestion des prairies par retard de fauche (15 j) (HERBE06)	95,36 €	95,36 €
Cultures	AQ_LANQ_HE03	Conversion de terres arables en prairies avec absence de fertilisation (COUVER06 + HERBE03)	381,21 €	348,46 €

Les mêmes démarches ont été entreprises pour les MAEC 2017. Trois agriculteurs potentiellement intéressés par la contractualisation ont été informés de cette possibilité par téléphone et/ou par mél. Deux agriculteurs ont manifesté leur intérêt.

Un premier a été rencontré le 14/03/2017 pour présenter le projet. A l'issue de l'entrevue, il n'a pas voulu donner suite car il n'y trouvait pas d'avantages. Il a cependant demandé s'il était possible d'étendre le périmètre éligible aux parcelles qu'il fauche à proximité immédiate.

L'autre agriculteur a répondu au mél, mais il n'a pas été possible de convenir d'un rendez-vous. Les méls de relance sont restés sans réponses.

Comme en 2016, aucune MAEC se sera signée en 2017.

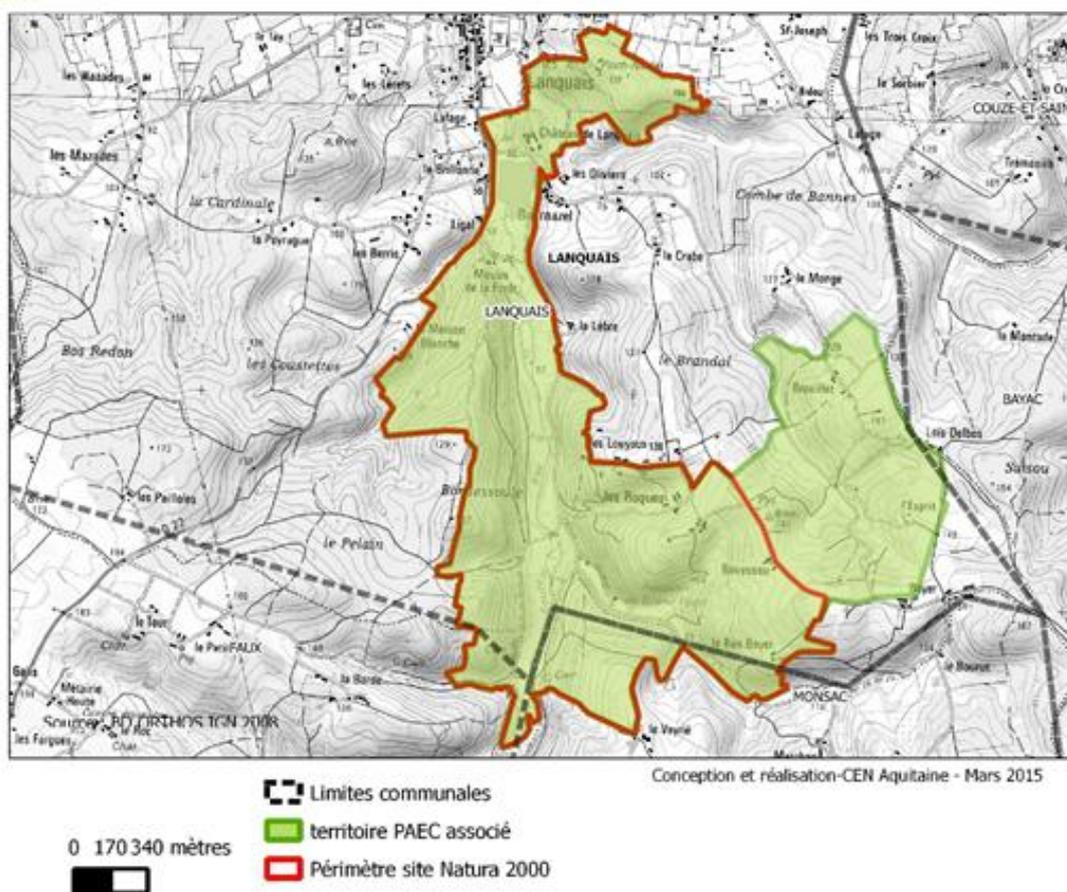


Figure 8. Zone d'éligibilité étendue pour les MAEc campagne 2016

SUIVIS SCIENTIFIQUES

Suivi des populations de chauves-souris

Un suivi hivernal (Tableau VI) des trois carrières qui composent le site Natura 2000 a été réalisé le 27/01/2016 et le 19/01/2017. En 2016, un total de 806 individus a été comptabilisé réparti selon 10 espèces dont 1 non identifiable. En 2017, un total de 784 individus a été comptabilisé répartis selon 9 espèces dont 1 non identifiable.

Tableau VI. Résultats du suivi hivernal des trois carrières du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"

Observateurs	Nom site	Espèces	27/01/2016		19/01/2017		Evolution
			Nb ind.	%	Nb ind.	%	
Duhazé Benoit Quero Nolwenn	Carrière de Lanquais Les Roques	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	274	44,6%	482	73,5%	76%
		Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	197	32,1%	91	13,9%	-54%
		Minioptère de Schreibers (<i>Miniotus schreibersii</i>) - 1310	81	13,2%	19	2,9%	-77%
		Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	39	6,4%	47	7,2%	21%
		Grand/Petit Murin (<i>Myotis myotis/blythii</i>) - 1324/1307	13	2,1%	14	2,1%	8%
		Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	8	1,3%	1	0,2%	-88%
		Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	1	0,2%	1	0,2%	0%
		Chiro <i>sp.</i>	1	0,2%	0	0,0%	-100%
		Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	0	0,0%	1	0,2%	100%
		Total	614	100,0%	656	100,0%	7%
	Carrière de Faux Les Bardes	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	72	41,9%	26	22,6%	-64%
		Grand/Petit Murin (<i>Myotis myotis/blythii</i>) - 1324/1307	50	29,1%	44	38,3%	-12%
		Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	29	16,9%	29	25,2%	0%
		Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	10	5,8%	6	5,2%	-40%
		Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	4	2,3%	4	3,5%	0%
		Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	4	2,3%	1	0,9%	-75%
		Chiro <i>sp.</i>	2	1,2%	1	0,9%	-50%
		Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	1	0,6%	0	0,0%	-100%
		Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	0	0,0%	2	1,7%	200%
		Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	0	0,0%	2	1,7%	200%
	Total	172	100,0%	115	100,0%	-33%	
	Carrière de Bas-boyer	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	10	50,0%	5	38,5%	-50%
		Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	3	15,0%	0	0,0%	-100%
		Grand/Petit Murin (<i>Myotis myotis/blythii</i>) - 1324/1307	2	10,0%	4	30,8%	100%
		Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	2	10,0%	2	15,4%	0%
		Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	2	10,0%	1	7,7%	-50%
		Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	1	5,0%	1	7,7%	0%
	Total	20	100,0%	13	100,0%	-35%	

Dans la carrière de Lanquais – les Roques, 614 individus ont été dénombrés en 2016 répartis selon 8 espèces. L'espèce la plus représentée est le Grand Rhinolophe avec 44 % des individus. En 2017, ce sont 656 individus qui sont observés (8 espèces). L'espèce la plus représentée est encore le Grand Rhinolophe avec 74 % des individus.

Si l'on s'intéresse aux espèces à fort enjeu pour les carrières de Lanquais, on observe une augmentation de 76% des effectifs du Grand Rhinolophe entre la période hivernale de 2016 et de 2017. A contrario, le Murin à oreilles échancrés voit ses effectifs chuter de plus de la moitié passant de 197 individus en 2016 à 91 en 2017. Le même phénomène est observé pour le Minioptère de Schreibers qui passe de 81 individus à 19, soit près de 77% de ses effectifs.

INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Prises de contacts avec des partenaires potentiels

A son initiative, Bernard Devaux de l'Office National des Forêts (ONF) a été rencontré le 17/02/2017 dans l'objectif de proposer l'intégration de l'enjeu chiroptère dans la gestion sylvicole de la Forêt du Maine dont le plan de gestion est en cours d'actualisation.

Il propose de signer un contrat sur 2 ou 3 parcelles ciblées pour la mise en place d'îlots de sénescence. Il propose également la contractualisation pour la création d'une mare et éventuellement le maintien d'une mare forestière existante sur une parcelle.

Enfin, des coupes de parcelles arrivées à maturités sont programmées. Il propose de mettre en place un plan d'échantillonnage pour éviter les coupes rases et sélectionner des arbres et des essences à maintenir sur pied.

GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

Organisation de la gouvernance du site

Un bilan annuel des actions d'animation et les perspectives de poursuite d'animation ont été présentés le 29 mars 2017 au Comité de Pilotage Local à Lanquais.

Compléments ou mise à jour du Docob

Les nouvelles mesures MAEC viennent mettre à jour le DOCOB et une notice spécifique à chacune de ces mesures, incluant le cahier des charges à respecter, est spécifiée :

- Gestion des prairies par retard de fauche (15 j) avec absence de fertilisation : AQ_LANQ_HE01
- Gestion des prairies par retard de fauche (15 j) : AQ_LANQ_HE02
- Conversion de culture en prairies : AQ_LANQ_HE03

Gestion administrative et financière

- Réalisation du bilan d'animation et préparation du comité de pilotage
- Gestion des demandes de subvention et des demandes de paiement
- Temps de transmission de l'animation du Docob à un nouvel animateur du CEN Aquitaine
- Coordination entre les deux animateurs

SYNTHESE

Le tableau VII synthétise le bilan des activités de l'animateur en 2016 et la figure 9 illustre la répartition du temps de travail sur les différentes missions d'animation du Docob.

Tableau VII. Répartition du nombre de jour par actions réalisés en 2016

Type action	Nb jours
Gestion des habitats et espèces	15,75
Animation des contrats Natura 2000	11,75
Animation des MAEC	4
Suivis scientifiques	4
Information, communication et sensibilisation	0,5
Prises de contacts avec des partenaires potentiels	0,5
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site	7,5
Organisation de la gouvernance du site	5
Gestion administrative et financière	2,5
Total	27,25

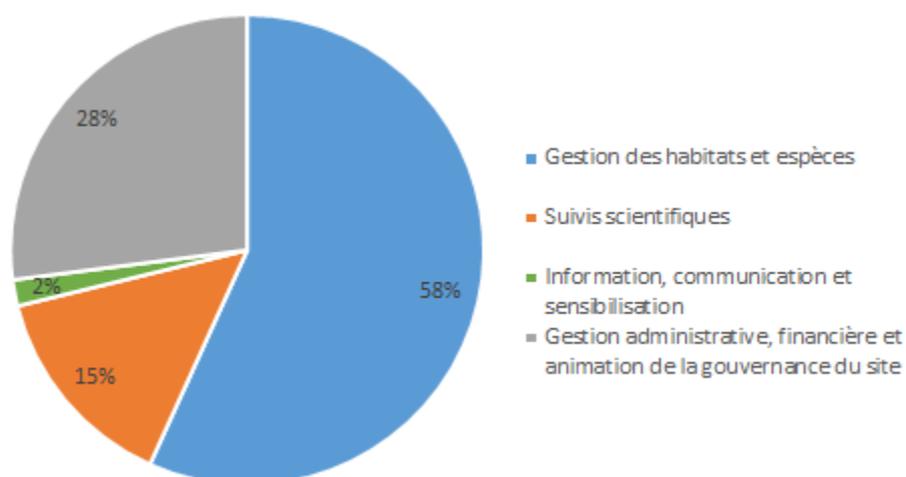


Figure 9. Répartition en pourcentage du nombre de jour par actions réalisés en 2016

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Appel à prestation pour la fermeture des accès à la carrière de Lanquais

Annexe 2 : Devis pour le panneau d'information des carrières de Lanquais

Annexe 3 : Projets des contrats Natura 2000 prévus en 2017

APPEL A PRESTATION

1 - Identification du demandeur

Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine)
Antenne Dordogne, 8 Rue Saint Georges, 24 400 MUSSIDAN

2 - Objet de la prestation

Contrat Natura 2000 ni agricole ni forestier (Site Natura 2000 FR7200808 « Carrières de Lanquais-Les Roques »)
Délai d'exécution : **2ème semestre 2016**

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 ni agricole ni forestier, des travaux de sécurisation des entrées d'une carrière souterraine sont prévus (Lanquais, 24)

3 - Prestation commandée

Le CEN Aquitaine confie les travaux à un prestataire extérieur.

Trois orifices sont à reboucher (cf. photos ci-dessous), les murs de soutènement s'étant partiellement effondrés.



4 - Détails techniques sur la prestation

Le prestataire pourra proposer les techniques et matériaux de son choix (grillage rigide, reprise en maçonnerie). Plusieurs propositions techniques pourront être faites et détaillées dans la réponse chiffrée.

Le devis devra mentionner clairement :

- Le coût de fermeture des trous
- Les caractéristiques techniques des matériaux utilisés

5 – Délai d'exécution

La prestation devra être réalisée au cours du deuxième semestre 2016.

Merci d'envoyer votre proposition ainsi que vos références par mail à :

CEN Aquitaine – Nolwenn QUERO

n.quero@cen-aquitaine.fr

VOTRE DEVIS

N°2015-183E

Perpignan, le 23/11/2015

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

Antenne Dordogne - 8 rue Saint Georges
24400 MUSSIDAN

CONCEPTION D'UN PANNEAU DE SENSIBILISATION À LA PROBLÉMATIQUE CHIROPTÈRES

- **Création d'un panneau, format 120 x 80 cm.**
 - briefing client,
 - récupération des données (photos, logos, textes) fournies par vos soins,
 - une proposition d'axe graphique,
 - retouches et validation du panneau par le client.
- **Remise par mail, des fichiers sources au client (Indesign, Illustrator, jpg, eps, PDF...)**
 - Fichiers utilisables et modifiables par des tiers.
- **Délai d'exécution** : 1^{er} trimestre 2016

CONDITIONS DE CESSION DES DROITS D'UTILISATION

Droits exclusifs de reproduction et de représentation cédés au client, pour la nature de la prestation indiquée ci-dessus.

Rémunération forfaitaire incluse dans le tarif global

Total global : **270 €**

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Signature du client
Précédée de la mention
« Bon pour accord »



Signalétique touristique
et mobiliers de loisirs



lundi 23 novembre 2015

Devis 1

NC-00372:DE1-474-15

PIC BOIS PYRÉNÉES

35 route de Bagnères
65190 TOURNAY
Tél: 05 62 35 29 16
Fax: 05 62 35 29 17
pyrenees@pic-bois.com
www.pic-bois.com

CEN AQUITAINE
8 rue St Georges
24400 MUSSIDAN
France

Affaire suivi par: **DROUILLAC Julien** Nolween QUERO ,
Référence: 474-15-MUSSIDAN-CEN AQUITAINE-24

Chantier: **Site Natura 2000 FR7200808 « Carrières de Lanquais-Les Roques »**

DESIGNATION		Qté	P.U. HT	PRIX HT	
Panneau d'information : structure en pin Structure en pin PEFC, raboté 4 faces, poncé grain fin et finition brute 2 poteaux de longueur 250 cm et section 9.5x9.5 cm. Coupe à 30 ° en haut. Liaison au sol : fixation directe de 50 cm dans les massifs béton. 2 traverses de section 7.5x5.5 cm. Usinage poteaux/traverses pour fixation du panneau sur ses 4 côtés avec pare-close permettant l' accès au visuel (même avec un ancrage du support en scellement direct). Visserie inox de montage fournie.		1	225.00 €	225.00 €	
Option bois non traités Plus value pour réalisation de la structure bois avec utilisation d'une essence naturellement durable sans traitements chimiques. Utilisation de châtaignier ou douglas (classe IIIb), type de structure identique		1	20.00 €	20.00 €	
Option fixation sur platines Plus value pour ancrage par l'intermédiaire de 2 platines en acier galvanisé à chaud (ép. 15 mm), montées en entaille à la base des poteaux. Dim. 20x20 cm au sol.		1	155.00 €	155.00 €	
Option finition lasurée Plus value pour finition de la structure bois par application de 3 couches de lasure sans solvants (application pistolet avec égrenage intermédiaire) ton chêne foncé.		1	50.00 €	50.00 €	
Visuel 120 x 80 cm 1 panneau stratifié, avec décor en inclusion par vitrification de 10 mm. Format total de 120 x 80 cm, format utile de 114 x 88 cm Visuel en quadrichromie sur 1 face, finition mat d'après votre fichier informatique. Arêtes chanfreinées sur 2 faces et 4 côtés. Protection tags + UV		1	330.00 €	330.00 €	
Conception graphique : MEP 120 x 80 cm Mise en page selon à partir d'éléments fournis par vos soins (textes sous Word, photos, illustrations, pictos et logos de bonne définition). Présentation de maquettes PDF pour allers/retours jusqu'à validation des visuels. Fichiers natifs à votre disposition pour tout usage ultérieur avec mention PicBois.		1	224.00 €	224.00 €	
Total HT départ emballé	Participation frais de port ¹	HT port compris	TVA	Montant TVA	Total TTC en €
1 004.00 €	50.00 €	1 054.00 €	20.0%	210.80 €	1 264.80 €

Poids estimé: 70.00 kg

2 semaines pour maquettes
4 semaines après BAT ^{2 3}

Notre TVA intracommunautaire: FR11449140102

Votre N° TVA intracommunautaire:

Bon pour Accord, le :

Nom et signature :

Affaire suivi par: **DROUILLAC Julien** Nolween QUERO ,
Référence: 474-15-MUSSIDAN-CEN AQUITAINE-24

Chantier: **Site Natura 2000 FR7200808 « Carrières de Lanquais-Les Roques »**

DESIGNATION	Qté	P.U. HT	PRIX HT
-------------	-----	---------	---------

PRIX VALABLES 3 MOIS calculés pour un règlement : Virement ou chèque à 45 jours, voir nos conditions de vente. Les délais donnés démarrent à la réception de l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

Merci de renseigner vos coordonnées, ainsi que les adresses de livraison et de facturation.

¹ Calculée d'après la facture du transporteur; ² Donnés à titre indicatif; ³ Hors congés



PROJET DE CONTRAT NATURA 2000

Nom du porteur de projet : M. Pierre BOITREL (poursuite de contrats engagés en 2011)

Site Natura 2000 concerné : Site Natura 2000 FR 7200808 « Carrières de Lanquais - Les-Roques »

Actions éligibles envisagées :

Contrats ni agricole ni forestier

N04R – Gestion par une fauche d’entretien des milieux ouverts

N03Ri – Gestion pastorale d’entretien des milieux ouverts dans le cadre d’un projet de génie écologique

DESCRIPTION DU PROJET

De par leurs régimes alimentaires et leur mode de déplacement, les chauves-souris recherchent des mosaïques de milieux qui sont très productifs en insectes. Les prairies naturelles gérées écologiquement sont représentatives de ce type de milieu.

L’objectif est de favoriser des territoires de chasse préférentiellement utilisés par les chauves-souris en assurant le maintien dans un état favorable de conservation les habitats d’espèce et les espèces d’intérêt communautaire. Les mesures mises en œuvre visent donc à limiter le recouvrement arbustif sur les parcelles ouvertes (prairies) par un entretien régulier. Ces mesures sont en cohérence avec les actions proposées dans le Docob. Il s’agit des actions :

* GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet » qui correspond à l’action éligible à un financement N04R – « Gestion par une fauche d’entretien des milieux ouverts »

* GH11 « Entretien des milieux ouverts par pâturage » qui correspond à l’action éligible à un financement N03Ri – « Gestion pastorale d’entretien des milieux ouverts dans le cadre d’un projet de génie écologique »

PLAN DE FINANCEMENT

Entretien des prairies

* GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet » qui correspond à l'action éligible à un financement N04R – « Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts »

Surface estimée : 2,5 ha

Opérations	Coût unitaire (ha/an/intervention)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Fauche et andainage mécanique	300 €	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	3750 €
Conditionnement en botte	50 €	125 €	125 €	125 €	125 €	125 €	625 €
Evacuation des produits	135 €	337,5 €	337,5 €	337,5 €	337,5 €	337,5 €	1687,5 €
Total		1212,5 €	1212,5 €	1212,5 €	1212,5 €	1212,5 €	6062,5 €

* GH11 « Entretien des milieux ouverts par pâturage » qui correspond à l'action éligible à un financement N03Ri – « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique ».

Surface estimée : 2,5 ha

Opérations	Coût unitaire (ha/an)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Entretien des équipements pastoraux	45 €	112,5 €	112,5 €	112,5 €	112,5 €	112,5 €	562,5 €
Suivi des animaux (faible)	100 €	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €	1250 €
Transport des animaux	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	150 €
Total		392,5 €	1962,5 €				

PRECISIONS

Les habitats ou espèces d'intérêt communautaire (IC) dont la préservation ou la restauration font l'objet du projet de contrat ont-ils justifié la désignation du site ?

Le secteur concerné se situe au sein du site Natura 2000 FR 7200808 « Carrières de Lanquais - Les Roques ». Le site a été désigné pour son importance internationale pour les chiroptères (URCUN J. P. & al, 2011). Il correspond à trois carrières ainsi qu'à leurs territoires de chasse. Il accueille 14 espèces de chauves-souris dont 9 d'intérêt communautaire (**en gras**) : le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), le **Petit Rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*), le **Rhinolophe euryale** (*Rhinolophus euryale*), le **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*), le **Grand Murin** (*Myotis myotis*), le **Petit Murin** (*Myotis blythii*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), le **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteinii*), le Murin d'alcahoë (*Myotis alcahoë*), l'Oreillard sp., la **Barbastelle** (*Barbastella barbastellus*), le **Minioptère de Schreibers** (*Miniopterus schreibersii*) et la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).

Ces habitats ou espèces sont-ils prioritaires au titre de la directive habitats ? S'agit-il d'une ou plusieurs espèces d'oiseaux concernées par un plan national d'actions (PNA) ? S'agit-il des habitats ou espèces à enjeux les plus forts dans le DOCOB ?

Les espèces visées ne sont pas prioritaires au titre de la directive habitats (aucune espèce de chauve-souris ne l'est). Les carrières de Lanquais accueillent 9 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats » dont trois sont d'enjeu fort à très fort : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers. Les opérations d'entretien permettent de répondre aux objectifs de préservation des trois espèces citées car les prairies naturelles gérées écologiquement sont le siège d'une grande diversité de proies recherchées par ces trois espèces.

Tableau I. Hiérarchisation des enjeux sur le site

	Espèces	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire Annexe II	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	Très fort	1
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	Très fort	1
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) - 1310	Fort	1
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) - 1324	Moyen	2
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>) - 1307	Moyen	2
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	Moyen	2
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	Moyen	2
	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	Moyen	2
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>) - 1305	Faible	3
Espèces présentant un intérêt communautaire Annexe IV	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	Faible	3
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Faible	3
	Murin d'alcahoë (<i>Myotis alcahoë</i>)	Faible	3
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Faible	3
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Faible	3

Y a-t-il une menace imminente sur l'habitat d'IC, l'habitat d'espèce d'IC ou l'espèce d'IC ?

La menace porte directement sur les habitats d'espèce et indirectement sur les espèces. En effet, la dynamique naturelle de la végétation sur substrat calcaire tend à l'embroussaillage puis au boisement. Dès lors, les proies des milieux ouverts s'amenuisent et influent négativement sur les populations de chauves-souris. En l'absence d'interventions régulières et constantes, les prairies se ferment. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des opérations d'entretien (fauche et/ou pâturage).

Certaines espèces de chiroptères d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000 sont directement dépendantes de proies de milieu ouvert, comme le Grand murin.

Aussi, dans un contexte paysager très fortement forestier, le maintien de zones ouvertes est une priorité.

L'action envisagée est-elle définie comme prioritaire dans le DOCOB ?

Dans le cadre du Docob, l'objectif de site « O1 » vise à « Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial » avec pour objectif opérationnel « O12 » de « Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris ».

De manière à répondre à cet objectif, plusieurs actions sont envisagées dans le Docob. Pour les milieux ouverts il s'agit des actions qui sont proposées dans ce projet de contrat :

* GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet » de **priorité 1**

* GH11 « Entretien des milieux ouverts par pâturage » de **priorité 1**

Quelle est l'efficience du projet, quels sont les effets attendus sur les habitats et espèces IC en tenant compte du coût et des surfaces concernées ? Est-ce que le projet prend en compte le maintien ou la restauration de continuité/corridors écologiques ?

En l'absence de financement de suivis, il est impossible d'évaluer l'efficience des opérations réalisées. Toutefois, ce projet s'inscrit dans la continuité des contrats déjà engagés depuis 2011. Il s'agit en effet d'un renouvellement.

Aussi, les prairies représentent moins de 15% de la surface totale du site (270 ha). L'entretien des parcelles en prairies disponibles est un enjeu. Le projet permet d'entretenir 6% (soit 2,5 ha) de ces prairies (41 ha).

Enfin, l'entretien de ces prairies le long de la vallée du cours d'eau du Couzeau permet de maintenir des « corridors écologiques » qui assurent des connexions entre elles, offrant aux espèces (insectes et chauves-souris) des conditions favorables à leur déplacement et l'accomplissement de leur cycle de vie.

Le financement des actions envisagées est-il unique ou récurrent ?

Les actions sont récurrentes.

Le projet de contrat vise-t-il des espèces IC et PNA hors oiseaux ou à enjeux particuliers ?

Les Chauves-souris présentes dans la carrière et d'IC font l'objet d'un PNA décliné en Aquitaine depuis 2011.



PROJET DE CONTRAT NATURA 2000

Nom du porteur de projet : Mme Christiane HESS (poursuite de contrats engagés en 2011)

Site Natura 2000 concerné : Site Natura 2000 FR 7200808 « Carrières de Lanquais - Les-Roques »

Actions éligibles envisagées :

Contrats ni agricole ni forestier

N04R – Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts

N05R – Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger

Contrat forestier

F12i - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents

DESCRIPTION DU PROJET

De par leurs régimes alimentaires et leur mode de déplacement, les chauves-souris recherchent des mosaïques de milieux qui sont très productifs en insectes. Les prairies naturelles et les pelouses calcaires sont représentatives de ce type de milieu. Les parcelles boisées, essentiellement composées de feuillus, fournissent également une grande diversité d'insectes.

Un premier objectif est de favoriser des territoires de chasse préférentiellement utilisés par les chauves-souris en assurant le maintien dans un état favorable de conservation les habitats d'espèce et les espèces d'intérêt communautaire. Les mesures mises en œuvre visent donc à limiter le recouvrement arbustif sur les parcelles ouvertes (prairies et pelouses) par un entretien régulier. Ces mesures sont en cohérence avec les actions proposées dans le Docob. Il s'agit des actions :

* GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet » qui correspond à l'action éligible à un financement N04R – « Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts » ;

* GH10 « Restauration et entretien des milieux ouverts par fauche et/ou pâturage » qui correspond à l'action éligible à un financement N05R – « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger ».

De plus, plusieurs espèces de chauves-souris de l'annexe II de la DHFF observées dans le périmètre du site Natura 2000 sont dites arboricoles. En effet, elles utilisent préférentiellement les bois pour assurer leur cycle biologique (alimentation, refuge, reproduction). De manière générale, la disparition des gîtes est un important facteur de déclin pour les chiroptères. Il est par conséquent nécessaire d'améliorer ou de faciliter l'accueil des chauves-souris dans ce type de milieu. Un second objectif est donc de favoriser le maintien d'ilots sénescents favorables aux espèces arboricoles. Ils offrent un nombre élevé d'arbres-habitats (vieux et gros bois, arbres à cavités, à fentes ou à décollement d'écorce, à cimes cassées ou fourches, à troncs fendus et arbres porteurs de grosses

branches mortes, ...). Ces arbres fournissent ainsi gîte et couvert aux chauves-souris (ainsi qu'à de nombreuses autres espèces (oiseaux, insectes, champignons, ...). Cette mesure est aussi en cohérence avec les actions proposées dans le Docob. Il s'agit de l'action :

* GH 6 – « Création et maintien d'îlots de vieillissements » qui correspond à l'action éligible à un financement F12i – « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents ».

PLAN DE FINANCEMENT

Entretien des prairies

* GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet » qui correspond à l'action éligible à un financement N04R – « Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts »

Surface estimée : 4 ha

Opérations	Coût unitaire (ha/an/intervention)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Fauche et andainage mécanique	300 €	1200 €	1200 €	1200 €	1200 €	1200 €	6000 €
Conditionnement en botte	50 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1000 €
Evacuation des produits	135 €	540 €	540 €	540 €	540 €	540 €	2700 €
Total		1940 €	9700 €				

Entretien des pelouses calcaires

* GH10 « Restauration et entretien des milieux ouverts par fauche et/ou pâturage » qui correspond à l'action éligible à un financement N05R – « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger »

Surface estimée : 0,8 ha

Opérations	Coût unitaire (m ² /an/intervention)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Broyage ou débroussaillage mécanique	300 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	1200 €
Total		240 €	1200 €				

Boisement

* GH 6 – « Création et maintien d'îlots de vieillissements » qui correspond à l'action éligible à un financement F12i – « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents ».

Surface estimée : 2,7 ha

Coût unitaire (ha)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
1000 €	2700 €					2700 €

PRECISIONS

Les habitats ou espèces d'intérêt communautaire (IC) dont la préservation ou la restauration font l'objet du projet de contrat ont-ils justifié la désignation du site ?

Le secteur concerné se situe au sein du site Natura 2000 FR 7200808 « Carrières de Lanquais - Les Roques ». Le site a été désigné pour son importance internationale pour les chiroptères (URCUN J. P. & al, 2011). Il correspond à trois carrières ainsi qu'à leurs territoires de chasse. Il accueille 14 espèces de chauves-souris dont 9 d'intérêt communautaire (**en gras**) : le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), le **Petit Rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*), le **Rhinolophe euryale** (*Rhinolophus euryale*), le **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*), le **Grand Murin** (*Myotis myotis*), le **Petit Murin** (*Myotis blythii*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), le **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteinii*), le Murin d'alcahoë (*Myotis alcahoë*), l'Oreillard sp., la **Barbastelle** (*Barbastella barbastellus*), le **Minioptère de Schreibers** (*Miniopterus schreibersii*) et la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).

Ces habitats ou espèces sont-ils prioritaires au titre de la directive habitats ? S'agit-il d'une ou plusieurs espèces d'oiseaux concernées par un plan national d'actions (PNA) ? S'agit-il des habitats ou espèces à enjeux les plus forts dans le DOCOB ?

Les espèces visées ne sont pas prioritaires au titre de la directive habitats (aucune espèce de chauve-souris ne l'est). Les carrières de Lanquais accueillent 9 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats » dont trois sont d'enjeu fort à très fort : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers. Les opérations d'entretien permettent de répondre aux objectifs de préservation des trois espèces citées car les prairies naturelles (dont les pelouses calcaires font parties) gérées écologiquement sont le siège d'une grande diversité de proies recherchées par ces trois espèces.

Tableau I. Hiérarchisation des enjeux sur le site, espèces prioritaires

	Espèces	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire Annexe II	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	Très fort	1
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	Très fort	1
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) - 1310	Fort	1
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) - 1324	Moyen	2
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>) - 1307	Moyen	2
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	Moyen	2
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	Moyen	2
	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	Moyen	2
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>) - 1305	Faible	3
Espèces présentant un intérêt communautaire Annexe IV	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	Faible	3
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Faible	3
	Murin d'alcahoë (<i>Myotis alcahoë</i>)	Faible	3
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Faible	3
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Faible	3

Y a-t-il une menace imminente sur l'habitat d'IC, l'habitat d'espèce d'IC ou l'espèce d'IC ?

La menace porte directement sur les habitats d'espèce et indirectement sur les espèces. En effet, la dynamique naturelle de la végétation sur substrat calcaire tend à l'embroussaillage puis au boisement. Dès lors, les proies des milieux ouverts s'amenuisent et influent négativement sur les populations de chauves-souris. En l'absence d'interventions régulières et constantes, les prairies et les pelouses se ferment. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des opérations d'entretien (fauche et/ou pâturage).

Certaines espèces de chiroptères d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000 sont directement dépendantes de proies de milieu ouvert, comme le Grand murin.

Aussi, dans un contexte paysager très fortement forestier, le maintien de zones ouvertes est une priorité.

Un déboisement important a été réalisé à proximité de la propriété de Mme HESS. Ainsi, de nombreux gîtes potentiels ont été détruits. Il est important de pouvoir proposer des îlots de senescence pour s'assurer d'un maintien sur le long terme de gîtes arboricoles.

L'action envisagée est-elle définie comme prioritaire dans le DOCOB ?

Dans le cadre du Docob, l'objectif de site « O1 » vise à « Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial » avec pour objectif opérationnel « O12 » de « Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris ».

De manière à répondre à cet objectif, plusieurs actions sont envisagées dans le Docob. Pour les milieux ouverts il s'agit des actions qui sont proposées dans ce projet de contrat :

- * GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet » de **priorité 1**
- * GH10 « Restauration et entretien des milieux ouverts par fauche et/ou pâturage » de **priorité 1**

Pour les boisements il s'agit des actions :

- * GH 6 - Création et maintien d'îlots de vieillissements de priorité 3

Quelle est l'efficience du projet, quels sont les effets attendus sur les habitats et espèces IC en tenant compte du coût et des surfaces concernées ? Est-ce que le projet prend en compte le maintien ou la restauration de continuité/corridors écologiques ?

En l'absence de financement de suivis, il est impossible d'évaluer l'efficience des opérations réalisées. Toutefois, ce projet s'inscrit dans la continuité des contrats déjà engagés depuis 2011. Il s'agit en effet d'un renouvellement.

Aussi, les prairies représentent moins de 15% de la surface totale du site (270 ha). L'entretien des parcelles en prairies disponibles est un enjeu. Le projet permet d'entretenir 11% (soit 4,8 ha) de ces prairies (41 ha).

Le financement des actions envisagées est-il unique ou récurrent ?

Les actions sont récurrentes.

Le projet de contrat vise-t-il des espèces IC et PNA hors oiseaux ou à enjeux particuliers ?

Les Chauves-souris font l'objet d'un PNA décliné en Aquitaine depuis 2011.



PROJET DE CONTRAT NATURA 2000

Nom du porteur de projet : M. NEYRAC

Site Natura 2000 concerné : Site Natura 2000 FR 7200808 « Carrières de Lanquais - Les-Roques »

Actions éligibles envisagées :

Contrats ni agricole ni forestier

N23Pi – « Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site »

N26Pi – « Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact »

DESCRIPTION DU PROJET

Le dérangement direct des chauves-souris présentes en hiver et en transit constitue certainement la principale influence négative sur le site. En période d'hibernation, cela peut mener l'animal à la mort, conséquence d'un réveil brutal ou répété de leur léthargie. Ces dérangements sont consécutifs au parcours des carrières à pied.

Il existe quatre accès non sécurisés à la carrière. Trois accès se trouvent en façade sud et une en façade ouest.

Un premier objectif est la fermeture physique des trois accès en façade sud selon des modalités adaptées aux différentes configurations. Il s'agit de murs de soutènement qui se sont partiellement effondrés. Un premier accès sera obstrué au moyen d'une reprise en maçonnerie avec des matériaux présents dans la carrière de manière à avoir un aspect visuel le plus naturel possible (éviter l'emploi de parpaing). Les deux autres accès seront fermés au moyen de grilles métalliques pour ne pas modifier notablement les conditions micro-climatiques, notamment par un effet « coupe-vent ». En parallèle, un panneau informant de l'intérêt de sécuriser les accès sera réalisé et posé.

Un second objectif est d'installer sur l'accès en façade ouest de la carrière, qui est peu visible de la route, un panneau informant les visiteurs que le site est sous vidéo-surveillance et de le coupler avec l'installation d'une caméra de manière à dissuader l'entrée (et de mesurer par la même occasion la fréquentation par cet accès). La fermeture physique de cette entrée est très problématique pour les chauves-souris. Suite à des tests de fermeture, la majorité des chauves-souris ont percuté les filets simulant la clôture, et le coût engendré par une fermeture adaptée étant très élevé, il semble préférable de dissuader par un dispositif panneau/caméra. Il permet d'atteindre l'objectif de préservation des chauves-souris et d'économiser des ressources financières. Ce dispositif étant bien moins coûteux qu'une fermeture par grillage dont il faudrait à nouveau tester la dangerosité pour les chauves-souris. Par ailleurs, selon l'emplacement, il faudrait construire deux contrats différents car le grillage se trouverait sur deux parcelles et donc deux propriétaires.

PLAN DE FINANCEMENT

Objectif 1 : sécurisation des trois accès en façade sud

Reprise en maçonnerie

Surface approximative : 1,5m²

Désignation	Coût unitaire €/m ²	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Maçonnerie	200 €	300 €					300€

Grillages

Désignation	Coût unitaire /grille	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Fermeture de 2 trous à l'aide d'un panneau en clôture treillis soudés fixe à l'aide de chevilles ou de chimique	200 €	400 €					400 €

Panneau d'information

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Conception, fabrication	1300 €					300€
Pose	150 €					150€
Total	1450 €					1450 €

Objectif 2 : sécurisation de l'accès en façade ouest

Panneau vidéo-surveillance

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Conception, fabrication	50 €					50 €
Pose	50 €					50 €
Total	100 €					100 €

Caméra vidéo

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Bushnell Trophy Cam Aggressor HD No Glow	300 €					300 €
Installation dans carrière et dissimulation contre le vol	300 €					300€
Total	600 €					600 €

PRECISIONS

Les habitats ou espèces d'intérêt communautaire (IC) dont la préservation ou la restauration font l'objet du projet de contrat ont-ils justifié la désignation du site ?

Le secteur concerné se situe au sein du site Natura 2000 FR 7200808 « Carrières de Lanquais - Les Roques ». Le site a été désigné pour son importance internationale pour les chiroptères (URCUN J. P. & al, 2011). Il correspond à trois carrières ainsi qu'à leurs territoires de chasse. Il accueille 14 espèces de chauves-souris dont 9 d'intérêt communautaire (**en gras**) : le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), le **Petit Rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*), le **Rhinolophe euryale** (*Rhinolophus euryale*), le **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*), le **Grand Murin** (*Myotis myotis*), le **Petit Murin** (*Myotis blythii*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), le **Murin de Bechstein** (*Myotis bechsteinii*), le Murin d'alcahoë (*Myotis alcahoë*), l'Oreillard sp., la **Barbastelle** (*Barbastella barbastellus*), le **Minioptère de Schreibers** (*Miniopterus schreibersii*) et la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*).

Ces habitats ou espèces sont-ils prioritaires au titre de la directive habitats ? S'agit-il d'une ou plusieurs espèces d'oiseaux concernées par un plan national d'actions (PNA) ? S'agit-il des habitats ou espèces à enjeux les plus forts dans le DOCOB ?

Les espèces visées ne sont pas prioritaires au titre de la directive habitats (aucune espèce de chauve-souris ne l'est). Les carrières de Lanquais accueillent 9 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats » dont trois sont d'enjeu fort à très fort : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers.

Tableau I. Hiérarchisation des enjeux sur le site, espèces prioritaires

	Espèces	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire Annexe II	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	Très fort	1
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	Très fort	1
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) - 1310	Fort	1
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) - 1324	Moyen	2
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>) - 1307	Moyen	2
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	Moyen	2
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	Moyen	2
	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	Moyen	2
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>) - 1305	Faible	3
Espèces présentant un intérêt communautaire Annexe IV	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	Faible	3
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Faible	3
	Murin d'alcahoë (<i>Myotis alcahoë</i>)	Faible	3
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Faible	3
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Faible	3

Y a-t-il une menace imminente sur l'habitat d'IC, l'habitat d'espèce d'IC ou l'espèce d'IC ?

Les carrières de Lanquais sont fréquentées. Le Plan Régional d'Action des Chiroptère d'Aquitaine indique d'ailleurs sur la fiche du site « Dérangement très important, visites par des particuliers ». A ce titre, il est préférable de limiter l'accès aux carrières afin de préserver la quiétude des chauves-souris en hiver et de limiter les problèmes de sécurité liés à l'instabilité des carrières.

L'action envisagée est-elle définie comme prioritaire dans le DOCOB ?

Dans le cadre du Docob, l'objectif de site « O1 » vise à « Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial » avec pour objectif opérationnel « O11 » d' « Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris ».

De manière à répondre à cet objectif, l'action est envisagée dans le Docob. Il s'agit de :

* GH1 « Mise en place d'un périmètre grillagé de protection et d'information autour de la carrière de Lanquais » de **priorité 1**

Quelle est l'efficience du projet, quels sont les effets attendus sur les habitats et espèces IC en tenant compte du coût et des surfaces concernées ? Est-ce que le projet prend en compte le maintien ou la restauration de continuité/corridors écologiques ?

En ce qui concerne la fermeture physique des trois accès en façade sud, l'efficience est totale. Aucun accès ne sera plus possible par ces entrées.

En ce qui concerne l'accès par la façade ouest, le rapport coût-efficacité est relativement élevé. La pose d'un panneau à moindre coût peut sensiblement diminuer la fréquentation sans mettre en place un coûteux système de fermeture. Le piège-photo permettra de s'assurer de cette efficacité.

Le financement des actions envisagées est-il unique ou récurrent ?

Les actions sont uniques.

Le projet de contrat vise-t-il des espèces IC et PNA hors oiseaux ou à enjeux particuliers ?

Les Chauves-souris font l'objet d'un PNA décliné en Aquitaine depuis 2011.